

Madame Huguette BELLO, Présidente du Conseil Régional

Mis en ligne sur le site internet du Conseil Régional le 21 novembre 2023 www.regionreunion.com

Mis à la disposition du public pour consultation au Service de Documentation de l'Hôtel de Région Pierre LAGOURGUE - Avenue René Cassin -Moufia - BP 67190 - 97801 SAINT-DENIS MESSAG CEDEX 9











Sommaire

1 - ARRÊTÉ DAJCP N° 23009147...... PORTANT DÉSIGNATION DE MADAME LORRAINE NATIVEL, 2ÈME VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL RÉGIONAL POUR REPRÉSENTER LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL RÉGIONAL EN COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU 23 NOVEMBRE 2023

ID: 974-239740012-20231121-23009147-AR



ARRETE DAJCP N° 23009147

Portant désignation de Madame Lorraine NATIVEL 2ème VICE PRESIDENTE DU CONSEIL REGIONAL

Pour représenter la Présidente du Conseil Régional en Commission d'Appel d'Offres du 23 novembre 2023

LA PRESIDENTE DU CONSEIL REGIONAL

Le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 1411-5 et 1414-2 ; Vu

La loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique ; Vu

La délibération du Conseil Régional en date du 02 juillet 2021 relative à l'élection de sa Vu Présidente ;

Considérant que Monsieur Jacques TECHER sera absent lors de la Commission d'Appel d'Offres du 23 novembre 2023;

ARRETE

Madame Lorraine NATIVEL, 2ème Vice-Présidente du Conseil Régional reçoit Article 1: délégation de fonction et de signature pour la présidence, en représentation de la Présidente du Conseil Régional, de la Commission d'Appel d'Offres du 23 novembre 2023.

> Ainsi, Madame Lorraine NATIVEL peut donner toutes les instructions nécessaires aux services concernés et signer tous les documents afférents au fonctionnement de cette commission.

Les délégations accordées s'exercent sous la surveillance et la responsabilité de la Article 2: Présidente du Conseil Régional.

La Présidente du Conseil Régional est chargée de l'exécution du présent arrêté qui, Article 3: après transmission au représentant de l'Etat, sera mis en ligne sur le site internet de la Région Réunion www.regionreunion.com.

Saint-Denis, le

2 1 NOV. 2023

La Présidente du Conseil Régional

Notifié le :

Signature de Madame Lorraine NATIVEL

2ème Vice-Présidente

Huguette BELL